

■ Chauffage urbain

LA VILLE A ENGAGÉ UNE NÉGOCIATION AVEC LE GROUPE GDF SUEZ POUR SOLDER LES CONTENTIEUX

UNE TABLE RONDE SERA ORGANISÉE EN VUE D'APPORTER DES RÉPONSES TARIFAIRES ET STRUCTURELLES AU DOSSIER DE CHAUFFAGE URBAIN. LA VILLE DE LEVALLOIS-PERRET, BÉNÉFICIAIRE DE TARIFS AVANTAGEUX, Y SERA ÉGALEMENT CONVIÉE.

À la demande du maire, Gilles Catoire, Gérard Mestrallet, PDG de GDF Suez et Jérémie Tollot, administrateur et directeur général de la branche Énergie Services ont reçu une délégation clichoise, le 16 février, à leur siège de La Défense. Face aux grands projets qui sont en train de transformer la ville, le maire a souligné que le raccordement au réseau de chauffage urbain des projets de construction posait la question de la cherté du prix de la chaleur à Clichy. Il s'est fait l'écho de l'émoi et de l'exaspération des clients et usagers et a rappelé les interpellations dont il fait l'objet au quotidien de la part des amicales de locataires, associations d'usagers, bailleurs sociaux et copropriétaires face aux tarifs de vente de la chaleur trop excessifs. Les analyses conduites par la Ville et corroborées par les audits et contrôles externes mettent, en effet, en évidence les modalités contractuelles de livraison de chaleur au LEM (Levallois énergie maintenance) qui viennent impacter directement les conditions tarifaires de la concession du réseau de chaleur de Clichy (SDCC). Ces contrats, bien qu'interdépendants, obéissent à des règles tarifaires de nature différente introduisant une iniquité entre les usagers. Il a été rappelé que la Chambre régionale des comptes a enjoint la Ville à « remettre à plat » l'ensemble des contrats.

Baisse significative de tarifs négociée avant la prochaine saison de chauffe

En retour, Gérard Mestrallet a proposé que soit rapidement mise en œuvre une stratégie globale au sein de la branche opérationnelle Énergie Services de son groupe qui réunit la SDCC, LEM mais aussi Cofely (Société de services en efficacité énergétique et environnementale) et la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). Le but est d'aboutir rapidement à une baisse significative des tarifs ainsi qu'à la prise en compte des attentes légitimes des usagers. Une rencontre s'est ensuite tenue à l'hôtel de ville, le 18 février, où les participants ont pris acte de la volonté du PDG de GDF Suez de trouver rapidement une solution globale à ce dossier. Ainsi, le principe d'un groupe de travail, composé des experts du groupe GDF Suez, des techniciens représentant la ville de Clichy et de leurs conseils respectifs, a été arrêté. L'objectif fixé est d'aboutir à un accord avant la fin de l'été 2011. D'ores et déjà, les conseils conviennent de trouver une issue favorable, se traduisant par une baisse significative des tarifs avant la prochaine saison de chauffe. Les interlocuteurs

désignés et mandatés suivront un calendrier de travail précis de façon à présenter des perspectives d'accord à la table ronde avec les usagers, dont le Conseil municipal de Clichy a arrêté le principe.

La ville de Levallois-Perret doit s'ouvrir à la négociation

Le maire va, de son côté, proposer au Conseil municipal du 22 mars de créer **une nouvelle commission spéciale qui se tiendra le 31 mars 2011**. Elle sera ouverte aux représentants des usagers, copropriétaires, bailleurs sociaux, amicales de locataires et autres utilisateurs pour les informer sur les procédures, les associer à la négociation en cours et fixer avec eux l'ordre du jour, le calendrier et la composition de la table ronde que la Ville souhaite tenir dans les meilleurs délais. Cependant, celle-ci est aussi tributaire de la négociation avec Patrick Balkany, député-maire de Levallois-Perret, sur les nouveaux tarifs de livraison de chaleur à sa ville, qui doit mettre fin à ceux très avantageux dont elle a bénéficié, et dont la Chambre régionale des comptes a démontré qu'elle constituait une des causes substantielles du surcoût des tarifs facturés aux Clichois. Cette négociation a été reportée par ce dernier après les élections cantonales. « La présence de la ville de Levallois-Perret à la table ronde nous paraît indispensable et nous veillerons à ce qu'elle se tienne dans des délais acceptables », a déclaré Gilles Catoire.

